

Édition 2023

ANNEXE 2
CONTRIBUTIONS DÉFINITIVES DES FORMATIONS POLITIQUES AU FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE
(à joindre au compte de campagne dans l'enveloppe B)

N° de compte	Nom et adresse de la formation politique ou de sa structure locale	Date du versement ou du paiement	Montants
7031	Versements définitifs des formations politiques au mandataire		
		TOTAL (RD 7031)	<input type="text"/>
7032	Dépenses payées directement par les formations politiques		
		TOTAL (RD 7032)	<input type="text"/>

Établir autant de feuilles que de besoin.

Page :